



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 DECEMBRE 2014

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 15 décembre à 20h30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/ Budget 2014 : décision modificative n°2

La décision budgétaire n°2 est nécessaire afin d'intégrer les parcelles de la voirie du lotissement les Terres du Denzlach ainsi que celles de l'aire de jeux du Mont Blanc situées dans le lotissement « les Terres du Denzlach » qui ont été rétrocédées à la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Vote une décision budgétaire modificative n°2 comme suit:

Sens	Article	Chapitre	opérations	Libellé	Montant en dépenses
Dépense	2112	41			289 692.00 €
Dépense	2113	41			23 544.00 €
Recettes	1328	40			313 236.00 €
Total	DEPENSES				313 236.00 €
Total	RECETTES				313 236.00 €

2/Point sur la régularisation foncière de la voirie :Rue du Ried, rue de Flore, rue du Printemps

Une première réunion d'informations a eu lieu avec les riverains des 3 rues le 8 décembre concernant l'assainissement, l'eau, l'éclairage public. Avant de réaliser les travaux, il est nécessaire de régulariser la voirie

Il est nécessaire de décomposer la régularisation en 2 familles : la voirie existante empiète sur le domaine privé de particuliers, le domaine privé de riverains empiètent sur la voirie.(certains riverains sont dans les 2 cas)

3/Mise en route d'une procédure de déclaration d'utilité publique pour le sentier « Aftertor ».

Une partie de la parcelle représentant une superficie de 0,41 ares constitue l'assiette du sentier AFTERTOR

Le propriétaire réalise des travaux sur cette partie du sentier qui font obstacle à son utilisation par les habitants de la Commune de KILSTETT.

Le Conseil Municipal, après délibérations, à l'unanimité,

Charge la commission Cadre de Vie de la réflexion sur une procédure de déclaration d'utilité publique

4/ Remboursement des frais de déplacement pour le Congrès des Maires à Paris

Le congrès des Maires de France s'est tenu à Paris du 25,26,27 novembre 2014.

M LAAS Francis(1^{er} Adjoint), M Thierry WANNER (3^{ème} adjoint),M Habib MERABET (Conseiller municipal), se sont rendus au Congrès..

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de rembourser les frais de déplacement à M. Francis LAAS (281.90€), M Habib MERABET(113.73 €), M Thierry WANNER (376€)

5/Admission en non-valeur de débiteurs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 36.40 € pour les années 2012 à 2014

6/Reversement du dégrèvement pour perte de récolte à un exploitant agricole :

La commune de Kilstett a reçu un dégrèvement de 39 € de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le dégrèvement est relatif à la perte de récolte du sinistre : inondations du 26/04/2013 La parcelle est cultivée par Monsieur Denis MARTZ qui est exploitant agricole à Kilstett.

Le Conseil Municipal, après délibérations, à l'unanimité, Décide de reverser le montant du dégrèvement pour de perte de récolte d'un montant de 39 € à Monsieur Denis MARTZ qui cultive la parcelle.

7/Partenariat avec le Régiment de Marche du Tchad (R.M.T) de Meyenheim.

Il est proposé de signer une charte de partenariat entre la commune de KILSTETT et la Compagnie de Commandement et de logistique du Régiment de Marche du Tchad de Meyenheim.

Le partenariat aura 2 champs principaux d'application :

1/ contribution aux devoirs de mémoire et l'esprit de défense

2/ Liens Armée-Nation

Le Conseil Municipal Approuve la charte de partenariat entre la commune de KILSTETT et la Compagnie de Commandement et de logistique du Régiment de Marche du Tchad de Meyenheim et Autorise M le Maire à signer la charte. (vote 16 voix pour et 2 abstentions)

8/Voyage en Limousin : week-end de l'Ascension 2015

Les 3 communes du Limousin jumelées avec KILSTETT invitent les habitants de KILSTETT pour un séjour d'échanges durant le week-end de l'Ascension (du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai).

Le nombre de personnes sera limité à environ 80/90 personnes (2 bus)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise en charge du transport (2 bus) par la commune pour le week-end de jumelage du 14 au 17 mai 2015.

9/Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant une cession immobilière.

10/ Rapport annuel du service public d'eau potable 2013

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel du service public d'eau potable 2013 du Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de La Wantzenau-Kilstett-Gambsheim

11/Rapport annuel du SMIEOM de Bischwiller et Environs 2013

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2013 du SMIEOM Bischwiller et Environs

12/Rapport annuel du SMITOM de Haguenau-Saverne 2013

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2013 du SMITOM de Haguenau-Saverne



Le Maire

Gabriel MULLER